

BULLETIN D'INSCRIPTION - SAISON 2016/2017 D'UN MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AFFILIÉE

La saison 2016/2017 commence le 1^{er} septembre 2016 et se termine le 31 août 2017

Bulletin
saisi sur
Webaffiligue
 Oui Non

- (1) En communiquant votre adresse email vous recevrez 5 fois par an notre revue «Enjeu, une autre idée du sport».
- (2) Consultez le règlement technique Ufolep précisant les notions d'animateur et d'officiels sportifs.
- (3) Les codes correspondant à vos réponses figurent au verso de ce bulletin
- (4) Veuillez vous reporter au règlement médical 2008 de l'UFOLEP.
- (5) Le certificat médical sera remis au Président de l'association (original ou copie).
- (6) Le nom du médecin sera renseigné si l'association a choisi de contrôler et conserver les certificats médicaux.
- (7) Concerne toutes les activités pratiquées où le certificat médical est obligatoire uniquement à la 1^{ère} délivrance de la licence s'il n'y a pas de pratique compétitive. Consultez au verso la liste des activités marquées par un (12). Concerne également le cas où le médecin mentionne une interdiction de faire de la compétition. Dans les 2 cas, la licence UFOLEP portera la mention «Pas de pratique compétitive».
- (8) La photocopie de votre CASM doit être transmise avec votre demande de licence. Si toutes les données sont remplies la licence portera la mention «Licence Sport motocycliste».
- (9) Cette information est facultative et soumise au libre consentement de la personne à la communiquer. Elle est recueillie par la Direction Technique Nationale dans le seul but de mieux adapter l'offre sportive proposée au sein des clubs affiliés à l'UFOLEP.
- (10) Veuillez prendre contact avec le président d'association pour connaître les éventuelles garanties directement souscrites par votre association auprès d'APAC Assurances.
- (11) En cas de non acceptation, veuillez barrer le texte et écrire la mention « sans Individuelle Accident » et contacter votre responsable associatif. La date et la signature sont obligatoires.

INSCRIPTION N°

Nom : _____ Madame Monsieur
 Prénom : _____
 Date de naissance : _____
 Lieu de naissance : _____
 Adresse : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____
 Téléphone : _____ Portable : _____
 Email (1) : _____ @ _____
 Catégorie socio-professionnelle (3) : _____
 Acceptez-vous que la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP ou l'USEP communiquent vos coordonnées à des tiers partenaires ? Oui Non

MON ASSOCIATION

N° d'affiliation: _____
 Nom : _____

MON ABONNEMENT «les Idées en mouvements»

oui, je m'abonne pour 19,50 € pour 4 numéros

MES ACTIVITÉS EDUCATIVES ET CULTURELLES PRATIQUÉES DANS MON ASSOCIATION (3)

MES ACTIVITÉS USEP ET PÉRI-SCOLAIRE PRATIQUÉES DANS MON ASSOCIATION (3)

Licencié Adulte
 Animateur
 Formateur



LICENCE ufolep TOUS LES SPORTS AUTREMENT

MES ACTIVITÉS SPORTIVES PRATIQUÉES DANS MON ASSOCIATION

Dirigeant (non pratiquant - aucune activité à renseigner)
 Officiel (non pratiquant) (2) Activité principale (3) _____ et Activités secondaires (3) : _____
 Animateur (pratiquant) (2) Activité principale (3) _____ et Activités secondaires (3) : _____
 Officiel (pratiquant) (2)
 Sportif (pratiquant)
 Certificat médical (4) (5) : Date _____ et Nom du médecin (6) : _____
 Est-ce une mutation ? Non Oui sans pratique compétitive (7)
 Etes-vous licencié d'une autre Fédération? Non Oui, précisez : _____
 Date du CASM Moto (8) _____ Date de surclassement _____
 et numéro du CASM Moto _____
 Présentez-vous un handicap (physique, sensoriel, psychique ou mental) ? Non Oui (9)

Date d'homologation UFOLEP

INFORMATIONS ASSURANCE DES LICENCIÉS UFOLEP

Pour les licenciés UFOLEP de risque R4
 (Activités : 24021-Parachutisme - 24022-ULM - 24023-Vol à voile - 24024-Vol libre - 21031-VNM-Jet-ski)

Je prends note que ma licence ne procure aucune assurance, qu'il s'agisse de garanties en Responsabilité Civile comme de l'Individuelle Accident (10).

Je confirme avoir été informé (conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport) de l'intérêt à bénéficier de garanties Individuelle Accident couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE DU LICENCIÉ R4
 (ou si mineur, du représentant légal)

Pour les licenciés UFOLEP non pratiquants et pratiquants de risques R1, R2, R3, R5 ou R6
 Votre association a souscrit auprès de l'APAC une assurance collective Multirisque Adhérents Association qui comprend la garantie « Responsabilité Civile » obligatoire. Conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, elle vous propose en outre une garantie « Individuelle Accident ».

J'accepte les conditions de cette garantie « Individuelle Accident » de base (11) dont la notice d'information de garanties et de prix m'a été remise au préalable,

et je souhaite souscrire l'option suivante (voir au verso le tableau de ces garanties) :

- Complémentaire Individuelle de Personnes - CIP option 1
- Complémentaire Individuelle de Personnes - CIP option 2
- Complémentaire Individuelle de Personnes - CIP option 3 (pour les mineurs)

Pour les licenciés UFOLEP de risques R5 ou R6 :
 Je prends note que le bénéfice des garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des consignes et contraintes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement joint à la notice d'information.

Attention: les licenciés résidant à l'étranger ne disposent d'aucune garantie dans le pays de leur domicile.

DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE DU LICENCIÉ R1-R2-R3-R5-R6
 (ou si mineur, du représentant légal)

LICENCE PROVISOIRE UFOLEP

No/Nom de l'association : _____
 Nom/Prénom : _____
 Date de naissance : _____

Attention : cette licence provisoire 2016/2017 est valable 3 mois à compter de la date d'homologation; après cette date, le licencié doit présenter sa licence définitive.

Activités : _____
 Valable uniquement avec la date d'homologation, le cachet et la signature du Délégué départemental UFOLEP
 Date d'homologation : _____

2016/2017

LES ACTIVITES CULTURELLES ET EDUCATIVES PRATIQUÉES AU SEIN DE L'ASSOCIATION

- 9990-Promotion des valeurs de la Ligue
- 9991-Engagement militant - question de société
- 9999-Activités statutaires

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

- 01-Agriculteur exploitant
- 05-Artisan, commerçant et chef d'entreprise
- 09-Cadre et profession intellectuelle supérieure
- 06-Employé
- 07-Enseignant
- 03-Etudiant
- 13-Ouvrier
- 14-Profession intermédiaire
- 11-Retraité
- 04-Sans activité professionnelle

REFLEXIONS-DEBATS-DEFENSE DES DROITS

- 3100-Conférences - débats
- 3101-Université populaire
- 3102-Groupe d'étude ou de recherche
- 3103-Droits de l'Homme
- 3104-Droits de l'Enfant
- 3105-Lutte contre les discriminations
- 3106-Lutte contre le racisme
- 3107-Education à la paix
- 3108-Autres : précisez
- 3109-Cercles Condorcet

FORMATION

- 3200-Formation professionnelle
- 3201-Insertion sociale
- 3202-Formation des enseignants
- 3203-Formation des bénévoles
- 3204-Formation BAFA - BAFD
- 3205-BP JEPS
- 3206-Formation aux métiers de l'animation
- 3207-Alphabétisation
- 3208-lilletisme
- 3209-Réseau d'échanges et de savoirs
- 3210-Formation des animateurs
- 3211-DEFA DEJEPS

- 3212-Formation professionnelle sport

ARTS ET CULTURE, Spectacle vivant

- 3500-Diffusion / Création
- 3501-Education artistique, médiation
- 3502-Arts du cirque, Arts de la rue
- 3503-Théâtre
- 3504-Chant choral
- 3505-Musique
- 35051-Musique traditionnelle
- 35052-Musique acoustique
- 35053-Musique actuelle
- 35054-Cours de musique
- 35055-Cours de soifège
- 35056-Guitare
- 35057-Accordéon
- 35058-Piano
- 3507-Dances classiques et traditionnelles
- 3508-Dances modernes et contemporaines
- 3509-Dances urbaines
- 3510-Dances de salon

ARTS ET CULTURE, Livre, lecture, écriture

- 3520-Diffusion
- 3521-Médiation
- 3522-Pratique amateur
- 3524-Technique du livre
- 3525-Calligraphie
- 3526-Métier de l'imprimerie
- 3527-Bande dessinée

ARTS ET CULTURE, Arts visuels et appliqués

- 3530-Diffusion
- 3531-Education, Médiation
- 3532-Arts plastiques
- 3533-Vidéo
- 3534-Photographie
- 3535-Mode

ARTS ET CULTURE, Arts appliqués, arts décoratifs

- 3536-Art floral

- 3537-Forme et couleur
- 3538-Atelier d'art
- 35905-Travaux manuels
- 35906-Patchwork
- 35907-Scrapbooking
- 35908-Loisirs créatifs
- 35909-Broderie
- 35910-Peinture
- 35911-Couture
- 35912-Poterie
- 35916-Tapisserie
- 35917-Décoration

Culture scientifique et technique

- 3550-Club, atelier de pratique
- 3551-Sensibilisation, éducation, médiation
- 3552-Informatique
- 3553-Astronomie

Culture et patrimoine

- 3560-Echanges Interculturels
- 3561-Cultures régionales
- 3562-Cultures du monde
- 3563-Promotion, valorisation du patrimoine
- 3564-Chantiers de rénovation

Action culturelle tous champs artistiques

- 3570-Diffusion
- 3571-Education, médiation
- 3572-Pratique amateur
- 3573-Organisation d'évènement
- 3574-Echanges intergénérationnels
- 3575-Expositions

AUTRES ACTIVITES CULTURELLES

- 35913-Cuisine
- 35914-Oenologie
- 35915-Gastronomie
- 35901-Jeux de sociétés
- 35902-Jeux de cartes
- 35903-Jeux ludiques

- 35904-Ludothèque
- 35918-Relaxation
- 35919-Apprentissage de la langue
- 35920-Anglais
- 35921-Espagnol

INTERNATIONAL

- 3600-Actions de solidarité nord - sud
- 3601-Activités européennes - Programmes de coopération européens
- 3610-Activités européennes - Fonds structurels
- 3602-Echanges franco-allemands
- 3603-Education au développement
- 3604-Rencontres internationales de jeunes
- 3605-Rencontres sportives
- 3606-Chandiers Internationaux
- 3607-Voyages éducatifs Internationaux
- 3608-Voyages solidaires
- 3609-Tourisme solidaire

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- 3801-Défense, lobby
- 3802-Chantiers environnement
- 3803-Education à l'environnement
- 3804-Protection de la nature
- 3805-Promotion du commerce équitable
- 3806-Autre développement durable

ACTIVITES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

- 3900-Ateliers relais
- 3901-Classes relais
- 3902-Internats (relais ou de réussite éducative)
- 3903-Animation péri-scolaire
- 3904-Radio scolaire / Journaux scolaires
- 3906-Accompagnement à la scolarité
- 3907-Lire et Faire Lire
- 3908-Formation des délégués élèves
- 3909-Restauration d'enfants et de jeunes
- 3910-Garderie scolaire
- 3911-Travail avec les familles

LES ACTIVITES SPORTIVES UFOLEP PRATIQUÉES AU SEIN DE L'ASSOCIATION

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 1

- 22001-Billard (12)
- 27004-Boules (12)
- 24001-Boomerang (12)
- 22002-Bowling (12)
- 24002-Cerf-volant (12)
- 22021-Croquet (12)
- 22003-Danse sportive (12)
- 22020-Autre danse (urbaine, classique,...) (12)
- 22022-Double Dutch (12)
- 29201-Ecole du sport labellisée activités R1 (12-13)
- 22023 -Eveil corporel (12)
- 22024-Football de table (12)
- 26004-Golf et activités golfiques (12)
- 22004-Gymnastique d'entretien (APE) (12)
- 22005-Juggling (12)
- 22025-Marche nordique (12)
- 22010-Match d'improvisation théâtrale (12)
- 24010-Modélisme aérien (- 25 Kg) (12)
- 24012-Modélisme naval (12)
- 24013-Modélisme roulant (12)
- 24014-Musculation
- 22026-Pêche (12)
- 27007-Pétanque (12)
- 29110-Plurisport - Activités R1 (12-23)
- 22006-Randonnées pédestres (12)
- 22009-Raquette neige (12)
- 22008-Sophrologie (12)
- 23001-Sports collectifs locaux ou traditionnels
- 23015-Tai - Chi-Chuan (12)
- 22007-Yoga Qi-Gong Gymnastiques douces (12)

SPORTS COLLECTIFS UFOLEP -Risque 2

- 25001-Base-ball
- 25002-Basket ball
- 29200-Ecole du sport labellisée activités R2 (12-14)
- 26040-Flag
- 25015-Floorball
- 25003-Football
- 25004-Futsal

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 2

- 25005-Hand-ball
- 25006-Hockey sur gazon
- 25007-Hockey sur glace
- 25008-Inter-cross
- 25014-Kin-ball
- 25009-Korfball
- 29120-Plurisport - Activités R2 (23)
- 25010-Rugby
- 26041-Speed ball
- 26001-Sports collectifs locaux ou traditionnels
- 26036-Street Hockey
- 26037-Tchoukball
- 25012-Volley ball
- 25013-Water-polo

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 2

- 26030-Accro-Basket
- 23011-Aikido
- 26031-Arbalète
- 27001-Arts du cirque
- 27002-Athlétisme
- 21001-Activités aquatiques d'entretien (12)
- 23013-Autres arts martiaux
- 27003-Badminton
- 23020-Boxe éducative
- 23021-Boxe française
- 26032-Caisse à savon
- 22027-Canne de combat
- 21020-Canoë-kayak
- 23014-Capoiera (12)
- 21011-Char à voile
- 27020-Course d'orientation
- 27021-Course hors stade
- 26033-Echasse urbaine
- 26020-Epreuves combinées / raid multi-activités (15)
- 26003-Escalade-Grimpe arbre
- 27005-Escrime
- 27030-Gymnastique artistique
- 27031-Gymnastique rythmique sportive

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 2

- 27006-Haltérophilie - force athlétique
- 23010-Judo
- 26034-Ju Jitsu
- 23012-Karaté
- 29045-Marche aquatique
- 26035-Luttes traditionnelles
- 27022-Marche sportive
- 21002-Natation
- 26005-Patinage sur glace
- 28003-Roller
- 27014-Sarbacane
- 28005-Skate
- 28020-Ski alpin
- 28021-Ski de fond - de randonnée
- 26002-Sports locaux ou traditionnels
- 27013-Squash
- 28022-Surf et autres activités neige
- 27008-Tennis
- 27009-Tennis de table
- 27010-Tir
- 27011-Tir à l'arc
- 26038-Trotinette
- 27012-Twirling baton
- 27032-Trampoline
- 26039-Viet Vo Dao
- 21012-Voile
- 21010-Autres activités nautiques non motorisées

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 3

- 29042-Accrobranche
- 28010-Alpinisme et escalade sur glace
- 29043-Biathlon
- 29044-Canyoning
- 26021-Epreuves combinées (sans activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités
- 28001-Equitation
- 29039-Parkour (16)
- 21022-Plongée sous-marine
- 29040-Rafting
- 28002-Randonnées équestres

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 4

- 21030-Ski nautique
 - 28004-Spéléologie
- SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 4**
(sans garanties d'assurances. Prendre contact avec la Délégation Départementale APAC)
- 24021-Parachutisme
 - 24022-UIM
 - 24023-Vol à voile
 - 24024-Vol libre
 - 21031-VNM-Jet-ski

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 5

- 26010-Duathlon-triathlon-bike and run
- 26011-Cyclo - Bicos
- 26012-Cyclo - Cyclospor
- 26013-Cyclo - Cyclosporisme
- 26015-Cyclo - Vélo-trial-Bike trial
- 29037-Cyclo - Dirt
- 26014-Cyclo - VTT en compétition
- 29045-Cyclo - VTT randonnées (21)
- 26022-Epreuves combinées (avec activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 6

- 29001-Auto - Ecole d'initiation à la conduite et de pilotage de 12 à 18 ans
- 29020-Auto - Kart-cross
- 29021-Auto - Karting piste
- 29004-Auto - Poursuite sur terre
- 29005-Auto - Trial 4x4
- 29007-Auto - Randonnées loisirs 4x4
- 29032-Moto - Enduro
- 29033-Moto - Vitesse (17)
- 29034-Moto - Moto-cross (18)
- 29035-Moto - Trial
- 29030-Moto - Ecole de conduite (19)
- 29036-Moto - Randonnées loisirs (20)

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT 2016/2017

(Votre association dispose de notices individuelles précisant les tarifs et les conditions de souscription)

	Plafond	Plafond	Plafond	Plafond
Nature des garanties	Garanties de base	CIP option 1	CIP Option 2	CIP Option 3 (22)
Frais de soins accident	7.623 €	7.623 €	7.623 €	7.623 €
Prothèse dentaire	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent
Lunettes de vue et lentilles	610 €	610 €	610 €	610 €
Prestations complémentaires	305 € 458 € pour les licenciés UFOLEP	1.525 €	1.525 €	1.525 €
Invalidité permanente :				
- de 1 à 50%	30.490 € x taux	76.225 € x taux	76.225 € x taux	76.225 € x taux
- de 51 à 100%	91.470 € x taux > 50% Maximum 60.980 €	228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €
Décès par accident	6.098 € 7.623 € pour les licenciés UFOLEP	15.245 €	30.490 € + 7.623 € au conjoint + 3.812 € par enfant à charge (capital total maximum de 60.980 €)	6.098 € 7.623 € pour les licenciés UFOLEP
Tarifs pratiquant 2016/2017	1,17 €	25,04 €	37,04 €	23,04 €

- (12) Activité où le certificat médical est obligatoire uniquement à la 1ère délivrance de la licence s'il n'y a pas de pratique compétitive. La licence portera la mention «Pas de pratique compétitive».
- (13) Les activités doivent se limiter à celles de risque 1 (R1), mais si une école du sport a des activités exceptionnelles ou temporaires de risque 2 (R2), 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) ,6 (R6), elle devra souscrire auprès de l'APAC une garantie complémentaire spécifique (RAT, CAP etc...).
- (14) Les activités doivent se limiter à celles de risque 2 (R2), mais si une école du sport a des activités exceptionnelles ou temporaires de risque 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) ,6 (R6) , elle devra souscrire auprès de l'APAC une garantie complémentaire spécifique (RAT, CAP etc...).
- (15) Sans les activités relevant du risque 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) ou 6 (R6).
- (16) Cf. règlement technique UFOLEP.

- (17) Vitesse, endurance, 50 A Galet.
- (18) Course sur prairies, endurance tout terrain, 50cc, quad.
- (19) Pour les licenciés à partir de 6 ans en préparation du CASM ou en perfectionnement hors compétition
- (20) Dispensé du CASM mais permis de conduire obligatoire sur voie publique.
- (21) pratique ne donnant pas lieu à la délivrance d'une carte compétiteur VTT, à une activité chronométrée ou à un classement
- (22) L'option 3 est réservée aux mineurs n'exerçant pas une activité salariée et aux étudiants fiscalement à charge de leurs parents.
- (23) En choisissant le code «Plurisport », le licencié ne peut pratiquer que les activités déclarées par son association et qui apparaissent sur sa licence UFOLEP.

INFORMATION CNIL

La Ligue de l'enseignement déclare ses fichiers de membres et d'associations affiliées à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Veuillez vous adresser à votre association ou vous connecter sur www.affiligue.org